LES FAMILLES PIONNIÈRESDE SAINT-SAUVEUR



Ville de Saint-Sauveur





VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Jacques Gariépy

Maire



Caroline Vinet
Siège N° 1



Carole Viau

Siège N° 4



Marie-José Cossette

Siège N° 2



Geneviève Dubuc

Siège N° 3



Rosa Borreggine

Siège N° 5



Luc Martel

Siège N° 6

MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons cette édition dédiée entièrement aux familles pionnières de Saint-Sauveur.

Au fil des pages, vous découvrirez de magnifiques photos ainsi que des faits saillants concernant les colons ayant choisi de s'établir dans notre belle vallée. Cette histoire des débuts de notre ville est hautement intéressante, et nous permet également de constater l'évolution qui s'est opérée au fil du temps.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, initiateur du projet, ainsi que l'équipe de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut pour sa formidable contribution.

Cette édition du calendrier municipal 2023 en sera une que nous voudrons très certainement conserver en guise de témoignage de notre passé.

Jacques Gariépy, maire



DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES PAYS-D'EN-HAUT



La Société d'histoire et de généalogie est heureuse de contribuer à la réalisation du calendrier 2023 de la Ville de Saint-Sauveur. Les lecteurs auront le plaisir de découvrir quelques-uns des pionniers qui se sont établis sur un territoire parsemé de montagnes, qui font écho aux clochers de l'église.

Il faut savoir que la fondation du village de Saint-Sauveur-des-Monts remonte à 1855. Cependant, certains pionniers ont commencé à défricher le territoire et à s'y établir quelques années plus tôt. Fuyant la rébellion de 1837 et les terres surexploitées des villages des basses Laurentides, notamment Saint-Eustache, Sainte-Thérèse, Sainte-Scholastique et Saint-Janvier, les colons n'ont alors qu'un désir : devenir propriétaire d'un lopin de terre et prospérer dans un lieu de quiétude.

Au fil des pages, vous apprendrez une parcelle d'histoire de 12 familles pionnières d'ici. Nous espérons que ce voyage dans le temps saura vous ravir, mais surtout, enrichir vos connaissances sur cette époque charnière du développement de Saint-Sauveur.

Michel Cournoyer, président







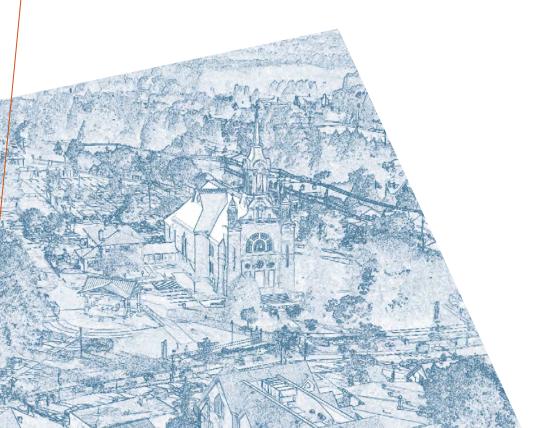
MÉTHODOLOGIE

À l'occasion du 150° anniversaire de la paroisse de Saint-Sauveur, en 2005, Lucien Galipeault de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut (SHGPH) a recensé 93 colons et leurs épouses, ainsi que les lots qui leur avaient été attribués. Cette cueillette a été réalisée à partir du rôle d'évaluation rédigé lors de l'incorporation de la paroisse de Saint-Sauveur, en 1855.

C'est à la suite de ce recensement que la SHGPH a pu établir une première liste des familles pionnières ayant laissé une descendance dans la région. Un peu plus du tiers des noms répondaient à ce critère. Dans cette édition du calendrier municipal, ce sont 12 de ces familles qui sont mises en lumière.

L'information colligée figure dans le livre intitulé *Saint-Sauveur, son histoire, notre patrimoine*, rédigé par Lorraine Dagenais, en collaboration avec Carmelle Huppé. Cette publication, éditée par la SHGPH, est parue pour la première fois en 2019. Forte de son succès, celle-ci en est, à ce jour, à sa troisième édition.

Afin de bonifier ses archives, l'équipe de la SHGPH invite la population à ressortir ses photos d'époque et à se rendre directement à ses bureaux, situés au deuxième étage du Chalet Pauline-Vanier, pour échanger sur ces souvenirs! À l'écoute des histoires des Sauveroises et Sauverois depuis plus de 40 ans, l'organisme est le reflet de cette richesse qu'est notre mémoire collective.

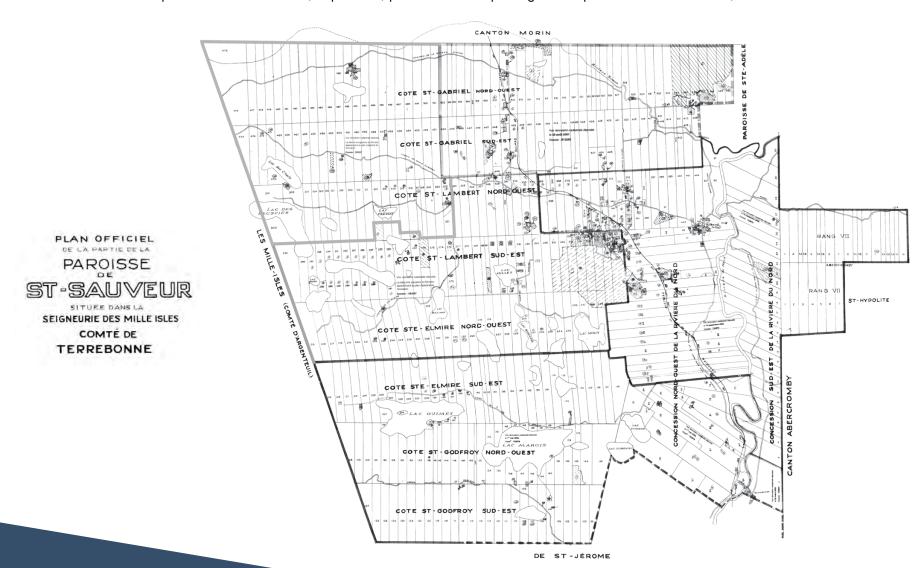




Entente de développement culturel

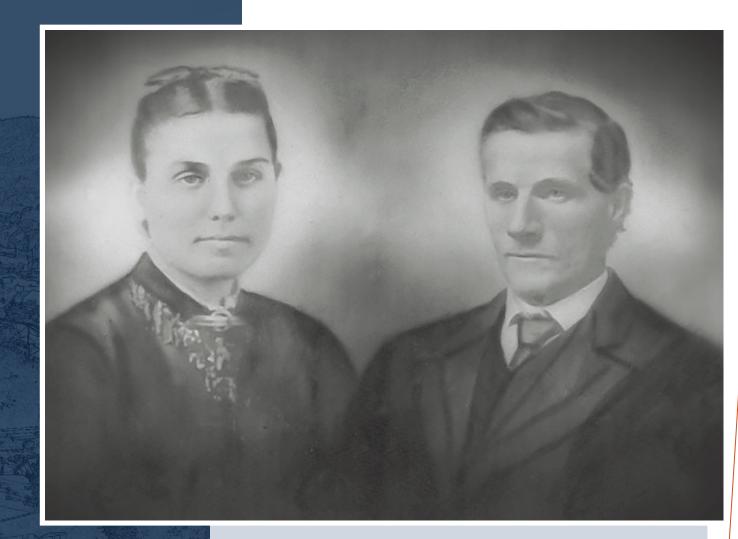
CARTE DES CONCESSIONS

La présente carte, ayant été réalisée en 1880, soit plusieurs années après l'arrivée des pionniers, illustre une division des concessions qui diffère de celle décrite dans les textes du présent calendrier. Il est, cependant, possible de se repérer grâce au positionnement des lacs, rivières et chemins.



LOUIS ALARY ET CÉCILE IMBAULT

Après avoir participé à la bataille de St-Eustache, Louis Alary (1818-1911) épouse Cécile Imbault, dit Mantha. En 1858, ils s'établissent sur le lot numéro 23, plus précisément sur la côte St-Lambert, près du lac des Becs-Scie, sur lequel Louis construisit une maison pièce sur pièce. Il est ensuite élu au conseil municipal, aux côtés de William Henry Scott, premier maire de St-Sauveur. Louis Alary est le grand-père du célèbre sculpteur Zénon Alary.



Source : Musée Zénon-Alary.

JANVIER

DIMANCHE		LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
· Nouvel An	1	· Bureaux municipaux fermés	2	· Bureaux municipaux fermés	Programmation des cours d'hiver : fin de la période régulière d'inscription	Rappel: achat de la licence annuelle pour les chiens et chats au spcall.ca	6	7
			Û	3		②		
	8	Camp Relâche ton fou! : début des inscriptions (résidents)	9	10	11	12	13	14
			Û	3			4	
	15	Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30 Camp Relâche ton fou! : début des inscriptions (tous)	16	17	18	19	20	· Événement Bordée de neige 21
			Û	3				
2	22	· Séance du C.A. de la RAEU à 10 h 30	23	24	25	26	27	28 •
				3				
Camp Relâche ton fou! : fin de la période régulière d'inscription	29	· Heure du conte	30	31				Nouvelle lune Premier quart de lune Pleine lune
			Û	3				Dernier quart de lune

MAISON DE STANISLAS AUBRY

315, rue Principale

Fils de Louis Aubry (1825–1904) et de Pélagie Lemay, Stanislas devient le premier Aubry à s'installer sur le lot numéro 20, dans la concession de la côte St-Lambert. Il épouse Marcelline Meloche, native de Ste-Scholastique. Il acquiert un autre lot au village, situé sur le chemin de l'Église (aujourd'hui la rue Principale). À sa maison, il ajoute une boutique pour y pratiquer la tannerie. En 1887, Stanislas vend un lot de 6 000 pieds carrés (255, rue Principale) à son beau-frère, le forgeron Louis-Napoléon Ratelle. Il divise ensuite le reste du lot en parcelles de terre, qu'il vend à quatre propriétaires, dont Edmond Brosseau, qui y érige une beurrerie, et François-Xavier Clouthier, un magasin général.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut.

FÉVRIER

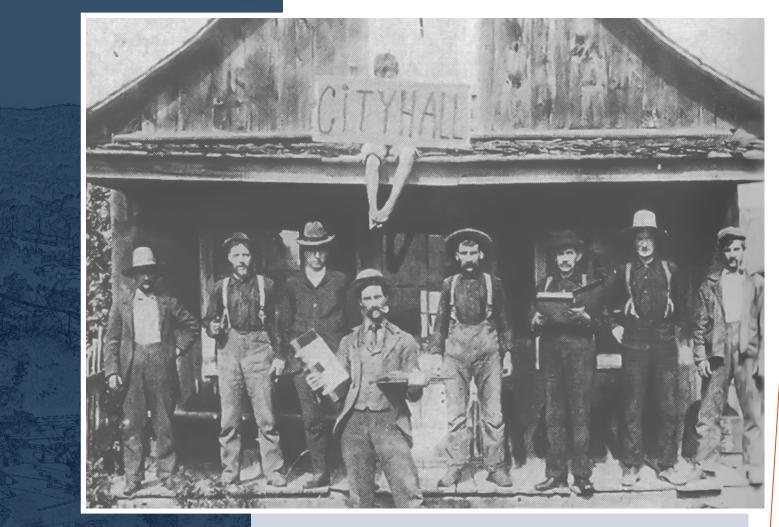
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
					3	
5	6	7	8	9	10	· Événement Les Beaux 4 heures
	Û	3			3	
12	13	· Saint-Valentin 14	15	16	17	18
	W	3				
19	Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	21	22	23	24	25
	Û	3			3	
26	Parution du Sauverois printemps 2023 Heure du conte Relâche scolaire: surveillez notre programmation!	28				
		3				

CAMILLE BEAULIEU DEVANT LE PREMIER HÔTEL DE VILLE

195, rue Principale vers 1890

Louis Beaulieu (1823–1887) achète le lot numéro 46, dans la concession de la Rivière du Nord. Il fait partie du syndic des marguilliers, responsable de surveiller la construction de la première chapelle de la mission de St-Sauveur. Louis siège au conseil de ville, aux côtés du premier maire, William Henry Scott. Quant au fils de Louis, Camille, il est marié à Rachel Filiatrault, fille du pionnier Paul Filiatrault. Camille est élu conseiller municipal et possède un petit hôtel à St-Sauveur.

Sur la photo : les huit conseillers municipaux, dont Télesphore Fournelle, Guillaume Brosseau, Camille Beaulieu, Bruno Chartier et le notaire Joseph Chevalier.



Source: Musée Mc Cord. Collection Notman.

MARS

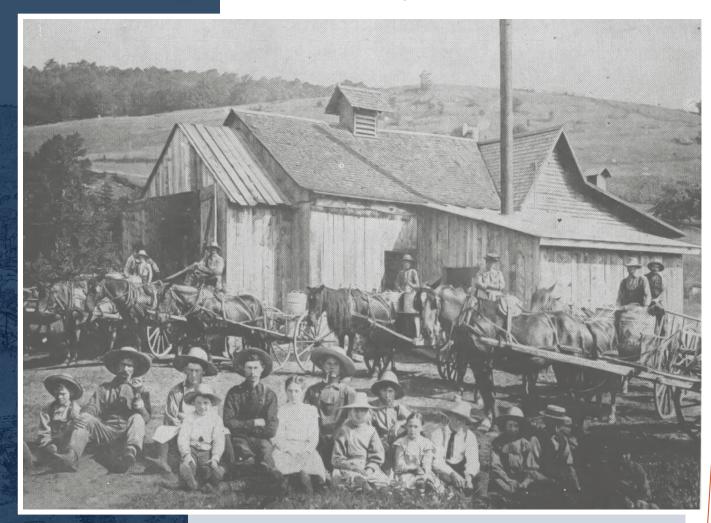
		-						
DIMANCH	HE	LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2	3	4
							<u> </u>	
	5	Programmation des cours du printemps: début des inscriptions (résidents)	6	7 ○	8	9	· Collecte de sang du maire	Événement Fest'Érable Échéance des comptes de taxes municipales (1er versement)
· On avance l'heure et on remplace les piles de nos avertisseurs de fumée	12	· Programmation des cours du printemps : début des inscriptions (tous)	13	14	15	16	17	18
				3			4	
	19	Début du printemps Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	20	21	22	23	24	25
			Û	3				
Programmation des cours du printemps: fin de la période régulière d'inscription	26	· Heure du conte · Séance du C.A. de la RAEU à 10 h 30	27	28 •	29	30	· Écocentre : fin de l'horaire hivernal	
				3				

LA BEURRERIE DE GRÉGOIRE BÉLANGER

1002, chemin du Grand-Ruisseau

Le cadastre abrégé de la seigneurie des Mille-Isles de 1861 indique la présence de Lambert Bélanger (v. 1825-1897) sur les lots numéros 38 et 39, dans la concession du Grand-Ruisseau, sur la côte St-Gabriel. Son fils Grégoire épouse Herméline Beaulieu, fille de Louis Beaulieu (1823-1887), qui possède un lot dans la concession de la Rivière du Nord.

Assis de gauche à droite : Aimé Prévost, Albert Lessard, Eugène, Bernadette et Wilbrod Bélanger, Pomméla Lafontaine, Arthur Cyr, Alice Prévost, Léo Conway, une fillette (nom inconnu), Jules Bélanger, Léonie Pagé-Léonard, Télesphore Beaulieu et un enfant (nom inconnu). Dans les voitures : Freddy Léonard, un des fils Prévost, un homme à l'arrière (nom inconnu), Alphonse Piché, une dame (nom inconnu), Alexina Léonard, Janvier Brière et Joseph Prévost.



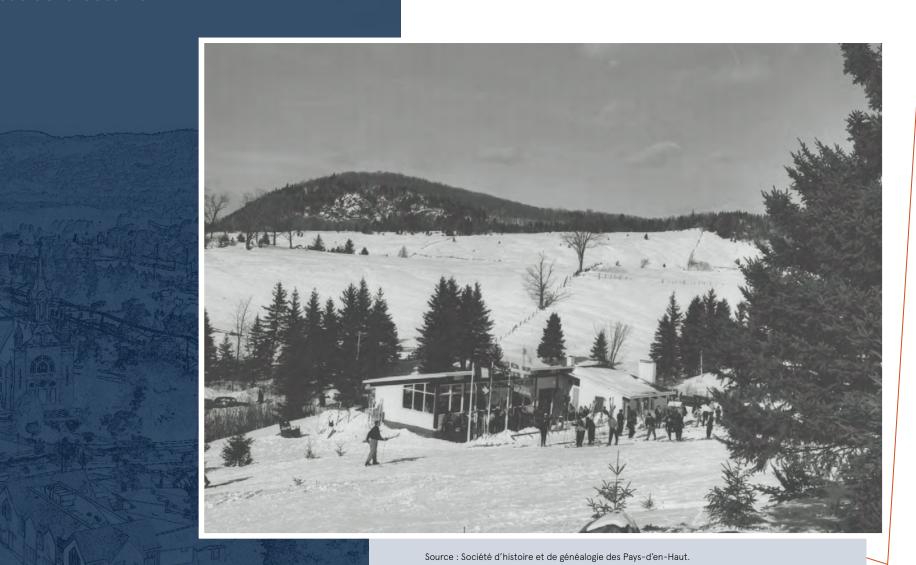
AVRIL

DIMANC	HE	LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
								· Matinée jeunesse 1	
· Déjeuner du maire	2		3	4	5	· Bureaux municipaux fermés à compter de midi	Vendredi saint Bureaux municipaux fermés	8	
· Pâques	9	· Lundi de Pâques · Bureaux municipaux fermés	10	Parution du Sauverois spécial camps et tennis 2023	12	13	14	· Fin de l'interdiction du stationnement de nuit sur les chemins publics et dans les stationnements municipaux	
Semaine de l'action bénévole (16 au 22 avril)	16	Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	17	18	19	20	21	· Jour de la Terre 22	
Journée mondiale du livre et du droit d'auteur	30	Programmes jeunesse d'été: début des inscriptions (résidents) Heure du conte	24		26	27 •	28	29	
			Û	<u> </u>			<u> </u>		

RESTAURANT D'ARTHUR CHARRETTE ET DE JULIETTE LUSSIER

au bas de la côte 70

Benjamin Charrette (1834-1884) quitte Ste-Agathe pour s'établir sur une parcelle de la terre numéro 29, dans la concession de la côte St-Gabriel. En 1849, il épouse Marcelline Michaudville. Il occupe le poste de conseiller municipal de 1876 à 1879. Leur dixième enfant, Jean-Baptiste, est cultivateur, en plus d'être un important producteur de sarrasin dans le rang du lac Morin. En 1933, son fils Arthur vend ses terres à Victor Nymark, lesquelles sont à l'origine des pentes de ski 70 et 71 du mont Saint-Sauveur.



MAI

		_						
DIMANC	HE	LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		· Début de l'horaire d'arrosage	1	2	3	Programmes jeunesse d'été: début des inscriptions (tous)	5	6
			Û		(#)		③	
	7	Terrains extérieurs (tennis et pickleball): début des abonnements	8	9	10	Échéance des comptes de taxes municipales (2° versement)	12 •	13
· Fête des Mères	14	Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30 Date butoir pour le retrait des abris temporaires	15	16	17	18	19	Ouverture des installations récréatives des parcs (si la température le permet)
				3			(3)	
Semaine nationale des travaux publics (21 au 27 mai)	21	Journée nationale des patriotes Bureaux municipaux fermés	22	· Parution du Sauverois été 2023 23	24	25	26	27 ●
							(3)	
Déjeuner du maire sous le thème de l'environnement Programmes jeunesse d'été: fin de la période régulière d'inscription	28	· Heure du conte · Séance du C.A. de la RAEU à 10 h 30	29	30	31			
				3				

MAISON DE CHARLES CHARRON

Simon Charron (1793–1867) épouse Geneviève Chartrand, en 1815. Le couple s'établit dans la concession St-Lambert, sur le lot numéro 26. En 1853, son fils Charles épouse Marie-Narcisse Tougas, à Ste-Adèle. Inscrit au recensement de 1871 comme menuisier, Charles construisit sa maison sur la terre paternelle.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut.

JUIN

DIMANC	ue	LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDR	EDI.	SAMED	ı
DIMANC	HE	LUNDI		MARDI	MERCKEDI					
							1	2	 Vente-débarras des citoyens 	3
										\circ
										0
								<u> </u>		
 Vente-débarras des citoyens 	4	· Journée mondiale de l'environnement	5	6	7	3	· Vente-trottoir des commerçants	9	· Vente-trottoir des commerçants	10
des citoyens	•	de renvironnement			•		ues commerçants	•	· Spectacle à la scène	
									McGarrigle	
				3				3		
· Vente-trottoir	11		12	13	14	15	5	16	· Spectacle à la scène	17
des commerçants			12	10	17	10	,	10	McGarrigle	17
				3				3		
· Fête des Pères	10	· Séance ordinaire du	10	20	· Début de l'été	· Bureaux municipaux	Bureaux municipau	× 27	· Fête nationale	24
	18	conseil municipal à 19 h 30	19	20	· Début de l'été 21	· Bureaux municipaux fermés à compter de midi	fermés • Événement de la	× 23	du Québec • Spectacle à la scène	Z 4
							fête nationale		McGarrigle	
			Û	3				3		
	0 F		0/			0/				
	25		26	27	· Matinée jeunesse 28	Bureaux municipaux fermés à compter	 Bureaux municipau fermés 	× 30		
			$lackbox{}$			de midi				
				3				(3)		

PIERRE FILIATRAULT FILS ET ÉMILIE ALARY

Pierre Filiatrault père (1803-1874) épouse Émilie Gratton, en 1831, à Ste-Thérèse. Leur fils aîné, Pierre, épouse Émilie Alary, native de St-Sauveur et fille de Louis Alary (1818-1911). Le couple s'installe près de la côte St-Lambert, au lac Prévost, et aura 12 enfants. Pierre, fils, est élu conseiller municipal de 1870 à 1874 et de 1877 à 1896.



Source : Photo tirée de l'Album souvenir 150° anniversaire de St-Sauveur.

JUILLET

		LUNDI MARDI											
DIMANO	HE	LUNDI		MARDI		MERCRE	DI	JEUDI		VENDRE	DI	SAMEDI	
												 Fête du Canada Spectacle à la scène McGarrigle 	1
	2		3 ○		4	· Matinée jeunesse	5		6		7	· Spectacle à la scène McGarrigle	8
			40			Matinéa iaunassa	40		47			Chantagla à la saàna	45
	9		10	· Échéance des comptes de taxes municipales	1	· Matinée jeunesse	12		13		14	 Spectacle à la scène McGarrigle 	15
	•			(3° versement)	3						(3)		
	16	• Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	17	18	8	· Matinée jeunesse	19		20	· Événement Saint-Sauveur Blues	21	· Événement Saint-Sauveur Blues	22
	23		24	2	5 D	· Festival des arts de Saint-Sauveur · Matinée jeunesse	26	· Festival des arts de Saint-Sauveur	27	- Festival des arts de Saint-Sauveur	28	• Festival des arts de Saint-Sauveur	29
· Festival des arts de Saint-Sauveur	30	· Festival des arts de Saint-Sauveur	31		3						4		

FAMILLE D'HORMIDAS FILION ET SES DESCENDANTS

1952

Possiblement arrivé en 1843, bien avant la fondation de la paroisse St-Sauveur en 1855, Paul Filion s'établit d'abord au lac Millette avec sa femme Marguerite McCaslan. En 1848, il acquiert une terre de 60 arpents dans la concession de la côte Ste-Elmire. Puis, il achète des terrains près du lac Paquet ainsi que 128 arpents sur la côte St-Godfroy, qu'il cédera éventuellement à son fils Hormidas. Élu conseiller municipal de 1913 à 1917 et de 1944 à 1950, Hormidas ouvre la voie à son fils Albini, qui lui succédera à ce poste de 1950 à 1955. L'un de ses garçons, Georges Filion, sera maire de St-Sauveur durant 27 ans.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut. Collection Albertine Filion.

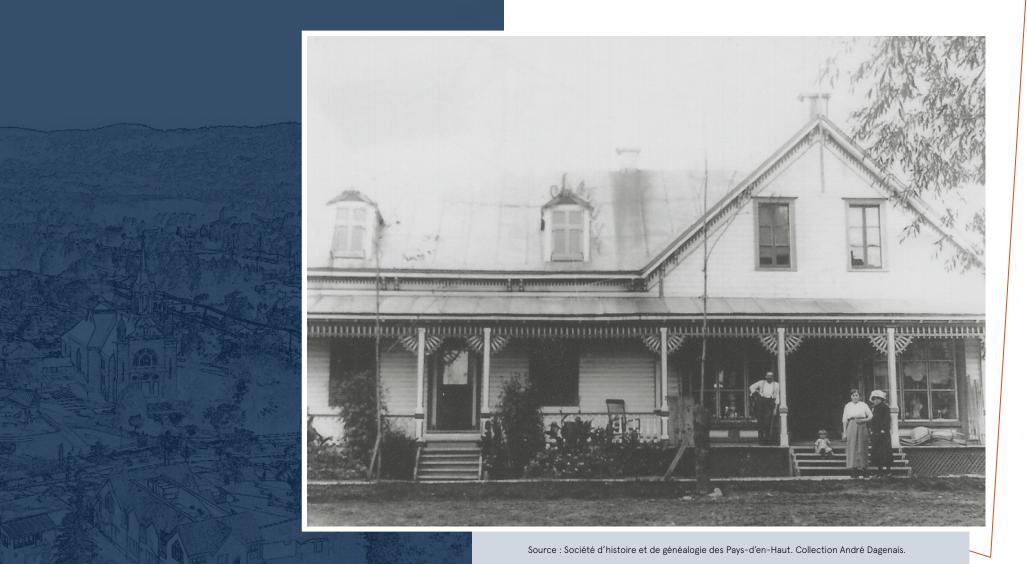
AOÛT

DIMANCHE		LUNDI		MARDI		MERCRE	EDI	JEUDI	VENDRE	DI	SAMEDI	
				· Festival des arts de Saint-Sauveur	d • M	Festival des arts de Saint-Sauveur Matinée jeunesse	2	· Festival des arts de Saint-Sauveur	· Festival des arts de Saint-Sauveur	4	· Festival des arts de Saint-Sauveur	5
				6	•					3		
· Festival des arts de Saint-Sauveur)	Rappel: achat de la licence annuelle pour les chiens et chats au spcall.ca	7	8		Matinée jeunesse	9	10		11	· Spectacle à la scène McGarrigle	12
				(3	•					3		
13		Parution du Sauverois automne 2023	14	15	- м	Matinée jeunesse	16	17		18	· Spectacle à la scène McGarrigle	19
				(3					3		
20		Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30 Programmation des cours d'automne : début des inscriptions (résidents)	21	22) · M	Matinée jeunesse	23	24 •	Vente-trottoir des commerçants	25	Vente-trottoir des commerçants Spectacle à la scène McGarrigle	26
				6	•					3		
· Vente-trottoir des commerçants 27		Programmation des cours d'automne : début des inscriptions (tous)	28	29			30	31				
					•							

MAGASIN GÉNÉRAL DE JOSEPH-TÉLESPHORE GAUVREAU

1908

Camille Gauvreau (1848-1929) est le premier boulanger du village, en 1897. Il revend son commerce à Édouard Pagé. Le fils de Camille, Joseph-Télesphore Gauvreau, acquiert l'hôtel central (230, rue Principale) en 1902, avant de reprendre le magasin général de son beau-père François-Xavier Clouthier (235, rue Principale), en 1908.



SEPTEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
					• Fin de l'horaire d'arrosage 1 • Fête latine	· Fête latine 2	
· Fête latine 3	• Fête du Travail • Bureaux municipaux fermés	5	6	7	8	· Spectacle à la scène 9 McGarrigle	
· Programmation des cours d'automne : fin de la période régulière d'inscription	· Échéance des comptes de taxes municipales (4° et dernier versement)	12	13	14	15	· Spectacle à la scène McGarrigle	
17	· Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	19	20	21	22 •	Début de l'automne Demi-marathon Saint-Sauveur Spectacle à la scène McGarrigle	
24	· Heure du conte · Séance du C.A. de la RAEU à 10 h 30	26	27	28	· Journées de la culture	Journées de la culture Journée nationale de la vérité et de la réconciliation	

JOSEPH-VITAL LÉONARD ET LÉONIE PAGÉ

Émery Léonard (1811-1883) acquiert les lots numéros 40 et 41, dans la concession de la côte St-Lambert. Après avoir construit sa maison, il retourne à Ste-Thérèse chercher sa femme et leurs enfants, dont Vital (1839-1923). Ce dernier s'établit dans la concession de la côte Ste-Elmire avec sa femme Marguerite Millette. Vital travaille sur les chantiers et collabore à la construction de l'église Notre-Dame de Montréal. Il lègue à son fils Joseph-Vital sa terre, située près du lac Morin, au sommet de la côte 70. Ce dernier épouse Léonie Pagé, fille de Magloire Pagé (1826-1901), pionnier de St-Sauveur.



OCTOBRE

DIMANC	HE	LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
· Journées de la culture	1		2	3	4	5	• Événement Week-end country • Collecte de sang du Service de sécurité incendie Saint-Sauveur/Piedmont	Vente-débarras des citoyens Événement Week-end country	
Vente-débarras des citoyens Événement Week-end country Semaine de la préven incendies (8 au 14 oct	8 tion des cobre)	Action de grâce Vente-débarras des citoyens Bureaux municipaux fermés	9	10	11	12	13	La Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie Semaine des bibliothèques (14 au 21 octobre)	
· Installation permise des abris temporaires autorisés	15	· Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	16	17	18	19	20	21 ●	
- Déjeuner du maire	22		23	24	25	26	27	28 ○	
	29	- Heure du conte	30	· Halloween · Événement Frénésie de l'Halloween					

FAMILLE DE TÉLESPHORE PAGÉ ET DE CLAIRE-IDA DESJARDINS

sur leur ferme du Grand-Ruisseau vers 1950 Magloire Pagé père (1826-1901) épouse Adéline Beauchamps, en 1851, à St-Jérôme. Au recensement de 1855, le couple apparaît comme étant propriétaire du lot numéro 43, dans la concession de la côte Ste-Elmire. Le fils du couple, Magloire, né à St-Sauveur en 1853, acquiert la terre paternelle, en 1874, soit un an avant son mariage. Télesphore, le fils aîné de Magloire fils et d'Olivine Desjardins (fille de Jean-Baptiste Desjardins, aussi de la côte Ste-Elmire), hérite de la terre et s'y installe avec sa femme Claire-Ida (Clarida) Desjardins.

De gauche à droite : 1^{re} rangée : Denis, Télesphore, Richard, Claire-Ida et Agathe. 2^e rangée : Françoise, Lucille, Jean, Gérald, Robert, Denise et Hélène.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut. Collection Jean Pagé.

NOVEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
			1	2	3	4	
On recule l'heure et on remplace les piles de nos avertisseurs de fumée	6	7	8	9	10	· Jour du Souvenir · Matinée jeunesse	
12	13	14	Début de l'interdiction du stationnement de nuit sur les chemins publics et dans les stationnements municipaux	16	17	18	
19	Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	21	22	23	24	25	
26	· Heure du conte · Parution du Sauverois hiver 2023-2024	28	29	30			

FAMILLE D'ÉDOUARD PAQUETTE ET DE PALMYRE GUINDON

En 1855, les cultivateurs Raphaël Paquette, père et fils, sont inscrits au premier rôle d'évaluation, sur une terre désignée sur la côte St-Gabriel sud-est. Raphaël fils (1830-1894) se marie à Marguerite Villiot, dit Latour, le 23 février 1852, à St-Jérôme. Les 11 enfants du couple sont nés à St-Sauveur. De 1862 à 1864, Raphaël fils occupe le poste de conseiller municipal. Il acquiert un lot sur l'avenue de l'Église, autrefois appelée montée du Village. En 1879, Édouard (1853-1951), le fils de Marguerite et de Raphaël, épouse Palmyre Guindon, à Ste-Agathe.

Sur la photo : famille d'Édouard Paquette et de Palmyre Guindon lors de leur 60° anniversaire de mariage, en 1939.



Crédit : Rachel Paquette.

DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI		MARDI		MERCRE	DI	JEUDI		VENDREI	ΟI	SAMEDI	
									· Écocentre : début de l'horaire hivernal	1	· Événement Noël au village (défilé)	2
3	· Programmation des cours d'hiver: début des inscriptions (résidents)	4		5		6		7		8	· Fête de Noël	9
10	Conte de Noël Programmation des cours d'hiver: début des inscriptions (tous)	11	Collecte de sang de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur	12		13		14		15		16
17	· Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30	18		19 •		20		21	· Début de l'hiver	22		23
31	· Noël · Bureaux municipaux fermés	25	· Bureaux municipaux fermés	26	- Bureaux municipaux fermés	27	· Bureaux municipaux fermés	28	· Bureaux municipaux fermés	29		30

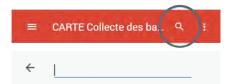
Carte des secteurs des matières résiduelles

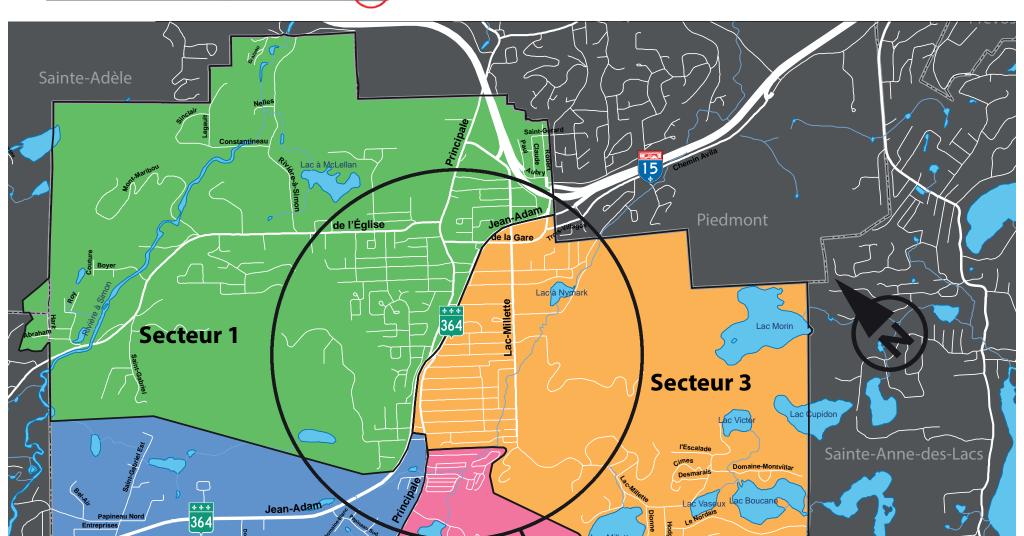
ÉTAPES À SUIVRE POUR CONNAÎTRE SON SECTEUR:

- 1) Se rendre sur le site Internet lespaysdenhautrecyclent.com
- 2) Cliquer sur Calendrier des collectes.
- 3) En haut de la carte, cliquer sur l'icône.



- 4) Dans la barre rouge, cliquer sur la loupe.
- 5) Inscrire son adresse et cliquer sur le lien.
- 6) Un point rouge identifiant l'adresse apparaîtra sur la carte. Utiliser la touche réduire (-) pour visualiser le point rouge et ainsi voir la couleur de son secteur.







INFO-COLLECTE

1855 PDH-RECY (1855 734-7329) ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

RECYCLAGE COMPOST DÉCHETS **ENCOMBRANTS**

- ✓ C'est un contenant?
- ✓ C'est un emballage?
- ✓ C'est un imprimé?

ÇA VA DANS LE BAC VERT!

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- ✔ Revues, journaux, circulaires
- ✔ Enveloppes et sacs de papier
- ✔ Boîtes de jus et de lait
- ✔ Boîtes d'oeufs

PLASTIQUE

- ✓ Tous les contenants n°s 1-2-3-4-5-7 avec logo
- ✔ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
- ✔ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

VERRE

✔ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur.

MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)

- ✔ Boîtes de conserve
- ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✔ Canettes de boissons



- ✓ Ça se mange?
- ✓ C'est en papier ou en carton?
- ✔ C'est un résidu de jardin?

ÇA VA DANS LE BAC BRUN!

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table
- ✔ Coquilles d'œufs
- ✔ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✔ Filtres à café, sachets de thé

RÉSIDUS VERTS

- ✔ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✔ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- ✔ Boîtes à pizza
- ✔ Assiettes de carton
- ✓ Essuie-tout et mouchoirs
- ✔ Papiers parchemin

AUTRES

- ✔ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Nourriture pour animaux
- ✔ Boules agglomérées de litière à chat



✓ Ce n'est pas réutilisable?

- ✓ Ce n'est pas recyclable?
- ✓ Ce n'est pas compostable?

ÇA VA DANS LE BAC NOIR!

- ✓ Couches
- ✔ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires, etc.)
- ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant
- ✓ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres
- ✓ Litière pour chat (sans déjection)
- ✓ Ampoules (sauf fluocompacte)
- ✔ Plastiques non numérotés **L**
- ✔ Plastiques avec chiffre 6
- ✔ Papiers et cartons cirés
- ✔ Porcelaine. pyrex non récupérables

- ✔ Ce n'est pas réutilisable?
- ✓ Ce n'est pas un RDD ou CRD?
- ✓ Ce n'est pas un appareil électronique (TV, ordinateur, etc.)?
- ✓ Meubles
- ✔ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants)
- ✔ Appareils électriques (aucun appareil électronique)
- ✔ Fournaises vides
- ✔ Réservoirs d'eau chaude
- ✓ Tapis
- ✓ Matelas et sommiers
- ✔ Fauteuils et divans

La collecte est effectuée 4 fois/an.

Avant de placer des matières, assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).

Certaines matières ne sont pas ramassées, soit en raison de leur contenu potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement (piles, peinture, RDD, etc.), ou parce que leur traitement et leur valorisation suivent d'autres voies de recyclage (pneus, appareils électroniques, matériaux de construction/ rénovation/démolition, etc.).



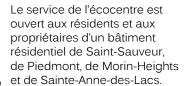
ÉCOCENTRE

450 227-0000, poste 3200 2135, chemin Jean-Adam Saint-Sauveur



- ✓ Matériaux de construction, de ✓ Lampes au mercure rénovation et de démolition (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, vitres de fenêtre, etc.)
- ✔ Guirlandes de lumières de Noël
- ✔ Résidus verts (sauf arbres, branches et sapins de Noël)
- ✓ Pneus
- ✓ Métaux
- ✔ Appareils réfrigérants
- ✔ Appareils informatiques et électroniques
- ✓ Batteries d'auto
- ✔ Bonbonnes de propane

- (fluocompactes, néons, etc.) ✓ Meubles, matelas et tapis
- ✔ Polystyrène d'emballage
- ✓ Polystyrene do.....
 ✓ Contenants alimentaires (rigides et styromousses)
- ✔ Résidus domestiques dangereux (RDD) (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence et tous les produits identifiés avec un octogone rouge dans lequel on retrouve un pictogramme)



Le service est aussi offert aux commerçants et aux institutions, dans la mesure où les matières apportées sont comparables en type et en quantité à celles apportées par le secteur résidentiel.

Saint-Sauveur Secteur 1-VERT

Ville de



- Recyclage (bac vert)
- Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Aucune collecte de déchets
- Encombrants
 Aucune inscription requise

DÉCEMBRE 2022													
D	L	M	M	J	V	S							
				1	2	3							
4	5	6	7	8	9	10							
		13											
18	19	20	21	22	23	24							
25	26	27	28	29	30	31							

												2	20	23	3													
		JA	IVN	ER					FÉ	VRII	ER					Ν	/ARS	S			AVRIL							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				1	2	3	4							1	
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
22	23	24	25	26	27)	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21)	22	23	24	25	16	17	18	19	20	217	22	
29	30	31					26	27	28					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	
∞ Co	llecte	suppl	ément	taire d	e recv	clage															30							
le	5 janv	ier.	0		o . ooj	o.ugo																						
			MAI							JUIN	l					JL	JILLE	ΞΤ					F	۷OÛ.	Т			
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
	1*	2	3	4	5	6					1	2	3							1			(1)	2	3	4	5	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3**	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15)	16	17	18	19	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			
⊛ SO	ir. Ie c	z les e amior e rue l	pass	era un	ne seul									30	31 **	soir le	camior	nasse	rants le ra une s ou le 5	seule								
		SEP	TEM	IBRE	=				OC	TOB	RE					NO\	/EM	BRE					DÉC	CEM	BRE			
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2	
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12						dat	.00	400	~~	lloo:	toc	na	را برن	o ná	(ric	40	du	1 00	nta	mh				15	16	
17	18	19		1		L						llec [.]														22	23	
24	25	26		H			31	ded	cem	bre	, se	eron	it co	omr	nur	nıqu	iees	au	ı prı	nte	mp	s 2	023			29	30	



INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

www.lespaysdenhautrecyclent.com















Vous cherchez où vous défaire d'une matière?





Avec l'application gratuite *Ça va où?*, on sait où ça va! https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.gc.ca/

Saint-Sauveur



Ville de Saint-Sauveur



- Recyclage (bac vert)
- Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Aucune collecte de déchets
- **Encombrants** Aucune inscription requise

	DÉ	ΈCΕΝ	ЛBR	E 20	22	
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

	20														3												
		JA	IVN	ER					FÉ	VRII	ER					Ν	/ARS	S					F	VRI	L		
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4		_		1	2	3	4							1
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31					26	27	28					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
⊛ C le	ollecte 5 janv	supple ier.	ément	aire de	e recyc	clage															30						
			MAI						Ţ	JUIN	ı					JL	JILLE	ΕT					F	OÛ.	Т		
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
/	1*	2	3	4	(5)	6					1	2	3							1			1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31		
⊕ So	oir, le d	z les ei amion e rue le	passe	era un	e seul									30	31 **	soir, le	camior	n passe	orants le era une s l ou le 5	seule							
		SEP	TEM	BRE												NO/	/EM	BRE					DÉC	CEM	BRE	Ė	
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12				1	00	dət	000	100	00	llect	toc	no	ur l	n ná	śrio	do	du 4	1 00	nto	mh	vro 1	211		15	16
17	18	19		!										-		-					-					22	23
24	25	26					3 1	aea	em	bre	, se	eron	it co	mr	nur	ııqu	iees	s at	ı pri	ınte	mp	S 2	UZ3	•		29	30



INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

www.lespaysdenhautrecyclent.com















Vous cherchez où vous défaire d'une matière?





Avec l'application gratuite *Ça va où?*, on sait où ça va! https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

Saint-Sauveur Secteur 3-JAUNE

Ville de Saint-Sauveur



- Recyclage (bac vert)
- Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Aucune collecte de déchets
- Encombrants Aucune inscription requise

	DE	ÉCEN	ИBR	E 20	22	
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
				15		
18	19	20	21	22 29	23	24
25	26	27	28	29	30	31

	Aucune inscription requise	Collecte supplémentaire de recyclage le 29 décembre.
_		

			recyclage le 29 décembre.
	20	23	
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2 3 4	1
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8
15 16 (17) 18 19 (20) 21	12 13 14 15 16 17 18	12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22
29 30 ^{•} (31)	26 27 [©] 28	26 27 ⁹ 28 29 30 (31)	23 24 ⁶ (25) 26 27 (28) 29
			30
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6	1 2 3	1	1 2 3 4 5
7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
14 15 16 17 18 19 20	11 12 (13) 14 15 16 17	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
28 29 30 31	25 26 27 28 29 30	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30 31
Déposez les encombrants le 1er au ⊛ soir, le camion passera une seule fois sur votre rue le 2 ou le 3 mai.	3	30 31 Déposez les encombrants le 3 au soir, le camion passera une seule	
sur votre rue le 2 ou le 3 mai.	OCTOBRE	® fois sur votre rue le 4 ou le 5 juillet. NOVEMBRE	DÉCEMBRE
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1) 2	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2
3 4 5 6 7 8 9	8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	3 4 5 6 7 8 9
10 11 12	0 0 10 11 12 10 14	3 0 7 0 3 10 11	15 16
17 18 19	Les dates des collectes,	pour la période du 4 se	eptembre au 22 23
24 25 26	31 décembre, seront c	ommuniquées au printe	emps 2023. 29 30
24 20 20	,	1 1 22	. 29 30
			31



INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

www.lespaysdenhautrecyclent.com















Vous cherchez où vous défaire d'une matière?





Avec l'application gratuite *Ça va où?*, on sait où ça va! https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

Saint-Sauveur

Secteur 4-ROSE

Ville de Saint-Sauveur



- Recyclage (bac vert)
- Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Aucune collecte de déchets
- **Encombrants** Aucune inscription requise

	DÉ	ÉCEN	ИBR	E 20	22	
D	L	M	M	J	V	S
	_				2	
4	5	6	7	8	9	10
				15		
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte supplémentaire de recyclage le 29 décembre.

D L	L N 2 3 9 10	ANVI M	J	V							2	20	23	3												
	L N 2 3 9 10	М	J	V																						
	9 10		J	V				FE	VRIE	ΞR					Ν	1ARS	3					Δ	VRII	L		
1 2	9 10	4	_		S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	М	J	V	S
:			5	6	7				1	2	3	4				1	2	3	4							1
8 9	_) 11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15 1	L6 ⁴ (17	18	19	207	21	12	13	14	15	16	17)	18	12	13	1 4	15	16	17)	18	9	10	(11)	12	13	14	15
22 2	23 24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29 3	30 (3:)				26	27	28					26	27	28)	29	30	31		23	24	25)	26	27	287	29
[,					ت											ك		30						
		MAI						j	JUIN	l					JL	IILLE	T					Α	۰ÛO	Γ		
DΙ	L N	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
, 1	1 [®] 2	3	4	5	6					1	2	3							1			1	2	3	4	5
7 [8	8 9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	\bigcirc	8	6	7	8	9	10	11	12
14 1	L5 (16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	(11)	12	13	14	15	13	14	15)	16	17	18	19
21 2	22 (23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	237	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
28 2	29 (30	31				25	26	27)	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31		
Dépo	osez les	encom	brants	s le 1er	au .								30	31	Dépos	ez les e	ncomb	orants le	3 au							
⊛ soir, l sur vo	ie cami otre rue	on pass e le 2 ou	era un le 3 r	ne seul nai.	e tois									*	soır, ie fois su	camior r votre i	i passe ue le 4	era une : 1 ou le 5	seule juillet.							
	SE	PTEM	IBRE					OC	тов	RE					NOV	/EMI	BRE					DÉC	EMI	BRE		
D L	L N	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
3 4	4 5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
10 1	L1 12	2			1	00	da+	00.0	400	امما	loot	-00	noi	ur la	n ná	rio	do .	du 4	1 00	nto	mh	ro			15	16
17 1	18 19) (Ì		L															•					22	23
24 2	25 26	6				31	aec	em	pre	, se	ron	T CC	omr	nur	nqu	ees	au	ı prı	nte	mp	s 20	J23			29	30
10 1	L1 12	2	7		9	8 - es	9 dat	10 es c	11 des	12 col	13 lect	14 tes,	poi	ur la		8 erio	9 de	10 du 4	11 4 se	epte	mb	re a	au	7	15	9 16



INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

www.lespaysdenhautrecyclent.com













Vous cherchez où vous défaire d'une matière?





Avec l'application gratuite *Ça va où?*, on sait où ça va! https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

ABRIS TEMPORAIRES

Les abris temporaires d'hiver peuvent être installés sans permis à compter du 15 octobre et doivent être démantelés (toiles et structures) au plus tard le 15 mai de l'année suivante. Les abris doivent respecter les conditions suivantes :

- ·Être érigés sur un espace de stationnement;
- · Être installés à une distance minimale de 1 m de la ligne avant;
- · Être installés à une distance minimale de 1,5 m d'une bornefontaine.

ARROSAGE

À moins d'avis contraire, l'arrosage des pelouses est autorisé du **1**^{er} **mai au 1**^{er} **septembre**, uniquement selon l'horaire suivant :

Pour un système d'arrosage automatique :

- ·Immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre pair : entre 3 h et 5 h les jours civils pairs;
- ·Immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre impair : entre 3 h et 5 h les jours civils impairs.

Pour un système d'arrosage mécanique :

- ·Immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre pair : entre 19 h et 21 h les jours civils pairs;
- ·Immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre impair : entre 19 h et 21 h les jours civils impairs.

VENTES-DÉBARRAS

Les ventes-débarras sont autorisées et doivent respecter les dispositions suivantes :

- · Elles sont autorisées uniquement pendant la première fin de semaine du mois de juin et la deuxième fin de semaine du mois d'octobre:
- · L'affiche annonçant la vente-débarras doit être installée uniquement sur l'emplacement où elle a lieu.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La vidange de toute fosse septique doit être effectuée aux deux ans pour une résidence permanente et aux quatre ans pour une résidence secondaire, c'est-à-dire qui est utilisée moins de 180 jours par année. C'est au propriétaire que revient la responsabilité de fournir, à la Ville, une copie de la preuve de la dernière vidange de sa fosse septique ainsi que du contrat d'entretien de l'installation septique, lorsqu'applicable.

PISCINES

Un permis est requis pour l'installation de piscines (creusées et hors-sol). Plusieurs normes de sécurité doivent être respectées. De plus, en vertu du Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, toutes les piscines devront se conformer aux normes de sécurité. Renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme pour en connaître davantage.

INFO-LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

33, avenue de l'Église 450 227-0000, poste 4000 communautaire@vss.ca

INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES

Saison hivernale

- · Aire de glissade pour les enfants. Apportez votre traîneau ou votre soucoupe!
- ·Sentier de raquette d'un peu plus d'un kilomètre;
- · Sentiers glacés de près de deux kilomètres, dont certains sont éclairés;
- ·Surfaces glacées pour la pratique du hockey.

Pour connaître l'état des glaces et les avis de fermeture, appelez la ligne Info-patinoire au 450 227-0000, poste 4099.

Heures d'ouverture du parc John-H.-Molson (si la température le permet) :

·Tous les jours : 9 h 30 à 21 h 30

·24 et 31 décembre : 9 h 30 à 18 h

Saison estivale

- ·Jeux d'eau;
- ·Le coffre à jouer communautaire;
- · Sentiers pédestres totalisant deux kilomètres. Les chiens en laisse sont autorisés;
- ·Skatepark;
- ·Terrain de basketball;
- •Terrains de pickleball (4) disponibles pour les membres ou en location:
- ·Terrains de soccer;
- ·Terrains de tennis (5) disponibles pour les membres ou en location;
- · Parc d'entraînement;
- ·Table de ping-pong.

ÉVÉNEMENTS

Dans les pages de ce calendrier, vous trouverez les principaux événements qui auront lieu à Saint-Sauveur en 2023. La programmation détaillée figurera sur le site Internet de la Ville et sera offerte sous réserve de modification ou d'annulation sans préavis.

PROGRAMMATION DE COURS

Les périodes d'inscription aux trois sessions de cours et aux programmes jeunesse d'été sont inscrites dans ce calendrier. Les inscriptions s'effectueront en ligne ou en personne, au Chalet Pauline-Vanier, pendant les heures ouvrables du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

BIBLIOTHÈQUE

Lundi FERMÉE

Mardi 11 h à 18 h

Mercredi 11 h à 18 h

Jeudi 11 h à 18 h

Vendredi 11 h à 18 h

Samedi 10 h à 15 h

Dimanche FERMÉE

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Divers groupes et associations tiennent leurs activités au Chalet Pauline-Vanier et sur le territoire de Saint-Sauveur. Pour de plus amples détails, visitez la page *Répertoire des organismes* du site Internet de la Ville.

EMPLOIS D'ÉTÉ ÉTUDIANTS

Chaque année, la Ville a plusieurs postes à pourvoir aux Programmes jeunesse d'été, ainsi que pour l'animation du skatepark. La description des postes sera disponible, au courant des mois de janvier et de février 2023, sur le site Internet de la Ville. Joignez-vous à l'équipe!

DEMEUREZ À L'AFFÛT DES ALERTES ET DES NOUVELLES MUNICIPALES

SERVICE D'ALERTES AUX CITOYENS

La Ville dispose d'un système automatisé pour informer ses citoyens de situations urgentes comme une interruption d'eau, un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc ou toute autre situation qui requiert une communication urgente et prioritaire.

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : dans la section Services aux citoyens du site Internet de la

Ville, au vss.ca

Par téléphone : 450 227-0000, poste 0

INFOLETTRE

Abonnez-vous à l'infolettre de la Ville pour être informé des projets en cours, des consultations publiques à venir, des offres d'emploi, des activités et événements et plus encore!

Rendez-vous au vss.ca et inscrivez votre adresse courriel dans la section prévue à cet effet, au bas de la page d'accueil.



Déchets

Matières recyclables

Matières organiques

Encombrants

Ligne INFO-COLLECTE: 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

lespaysdenhautrecyclent.com

Secteur 1

Secteur 3

Secteur 2

Secteur 4

Un numéro de téléphone unique pour joindre les services municipaux : 450 227-0000

SERVICES AUX CITOYENS	MAIRIE	URBANISME	TAXATION	ENVIRONNEMENT	GREFFE ET SERVICES JURIDIQUES
(questions, plaintes,	1, place de la Mairie	1, place de la Mairie	1, place de la Mairie	1, place de la Mairie	1, place de la Mairie
commentaires ou pour signaler toute situation pendant les	directiongenerale@vss.ca	urbanisme@vss.ca	taxation@vss.ca	environnement@vss.ca	greffe@vss.ca
journées ouvrables)	ÉCOCENTRE	BIBLIOTHÈQUE	INCENDIE	TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE	LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
1, place de la Mairie	2135, chemin Jean-Adam	33, avenue de l'Église	2125, chemin Jean-Adam	2125, chemin Jean-Adam	33, avenue de l'Église
administration@vss.ca	environnement@vss.ca	bibliotheque@vss.ca	incendie@vss.ca	travauxpublics@vss.ca	communautaire@vss.ca